

# Les C.R.S. bloquent le Luna-Park

Hier soir, les forces de l'ordre, dans un déploiement impressionnant, ont pris position autour du site des Sablettes afin d'en empêcher l'accès au public

"Mieux vaut tard que jamais" pourrait bien devenir l'adage des édiles locaux. A quatre jours du départ des forains, qui avaient prévu de lever le camp ce dimanche, un impressionnant déploiement de C.R.S. s'est installé autour du site afin de faire exécuter le dernier arrêté municipal du maire interdisant l'accès au terrain où s'est installé le Luna Park depuis deux mois.

**I**MPRESSIONNANT ! Les C.R.S. de la Compagnie 59 d'Ollioules sont arrivés à bord de sept fourgons et quatre bus. Impossible de les compter tant ils étaient nombreux à prendre position tout autour du site où ont été montés les manèges sur l'isthme des Sablettes. Outre la C.R.S. 59, les policiers du commissariat de La Seyne, dirigés par le commissaire Ranc, ainsi que le directeur départemental de la Sécurité publique, M. Gentil, étaient présents. Un grand déploiement de la force de l'ordre public qui a fait forte impression sur les résidents du "Bali", immeuble voisin du Luna Park.

## A quatre jours du départ des forains

Comment expliquer cette mobilisation à quatre jours du départ des forains qui, pour la plupart, avaient décidé de fermer leur métier dimanche prochain, plutôt que quatre jours après le premier arrêté du maire pris le 20 juin ?

C'est un affaissement de ter-



La compagnie de la C.R.S. 59 d'Ollioules a pris position, hier soir, tout autour du Luna-Park afin d'empêcher l'accès au site. (Photos Laurent Martinat.)

rain, le 13 août dernier, sur le parking géré par l'Office du Tourisme, et situé à deux pas des premiers manèges, qui a précipité les choses; craignant pour la sécurité de la population, Maurice Paul a pris un second arrêté le 26 août : "L'accès au terrain dit "Les Sablettes" sur lequel sont implantées les instal-

lations sus-visées est interdit au public. Il est enjoint aux occupants forains du site de mettre sur le champ un terme à leur activité". Dans la foulée, il a saisi les services préfectoraux.

Une enquête menée par la D.D.E., dépêchée sur place par le préfet du Var, a permis de révéler que "l'ensemble des terres pleines des Sablettes gagnés sur la mer présentent dans leur composition la même hétérogénéité et qu'il existe un risque non-négligeable d'affaissement

à proximité des installations foraines (notamment en ce qui concerne le "Grand Huit") affirmaient les services préfectoraux, hier soir, par voie de communiqué de presse.

## Confrontation sans incident

"En raison de l'urgence et du fait que les installations précitées sont susceptibles de présenter un danger pour la sécurité des personnes, le préfet a décidé aujourd'hui, mardi 27 août, d'ac-

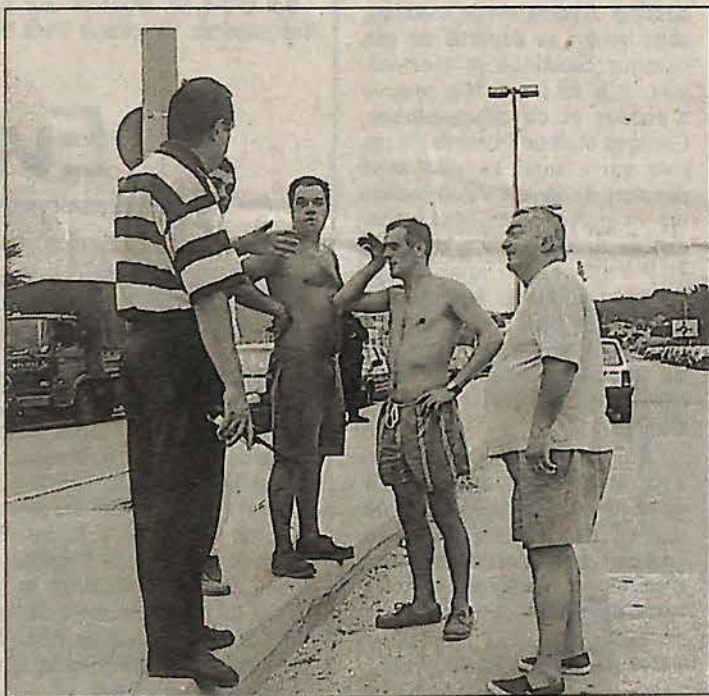


order le concours de la force publique pour l'exécution de l'arrêté municipal de monsieur le maire de La Seyne" conclut le communiqué.

C'est donc hier soir, à 19 h 30, que la C.R.S. 59 d'Ollioules est arrivée sur les lieux prenant position devant les différentes entrées du Luna Park, expliquant aux forains, et au public, les raisons de sa présence.

Les forains ne se sont pas laissés impressionner. La confrontation s'est d'ailleurs déroulée sans incident. A 21 heures, ils ouvraient leurs manèges comme tous les soirs depuis deux mois affirmant, contre toute attente, que le public passerait outre les forces de l'ordre.

Tandis que la C.R.S. d'Ollioules et les policiers de La Seyne s'apprétaient à passer une bonne partie de la nuit sur place ainsi que les suivantes si besoin était.



La confrontation entre la force de l'ordre et les forains s'est déroulée sans incident majeur. Alors que certains entamaient de longues négociations avec les représentants des forces de police, d'autres forains avaient décidé, depuis quelques temps déjà, de plier bagages et quittaient, à la lueur des phares, le site des Sablettes.

